



Plan directeur régional de la Broye-Vully

Séance d'information publique

4 mars 2025



Ouverture de la séance

Mme Christel Losey Mosimann, secrétaire régionale de la COREB



Message de Mme Christelle Luisier Brodard

Cheffe du département des institutions, du territoire et du sport

Plan directeur régional intercantonal de la Broye

Séance d'information publique

4 mars 2025



Plan directeur régional

- Trouver des **équilibres** entre les différents intérêts
- Développer une **vision territoriale coordonnée** à l'échelle régionale et intercantonale
- Traiter **les enjeux particuliers** de la région
- Appliquer le **cadre légal fédéral et cantonal** de l'aménagement du territoire

Trouver des équilibres dans la pesée des intérêts



Préserver les **terres agricoles**

Faciliter l'accueil des entreprises et soutenir le **tissu économique**

Localiser l'urbanisation dans les **centres**

Développer l'**offre touristique**

L'aménagement du territoire, c'est...

Développer une **mobilité multimodale**

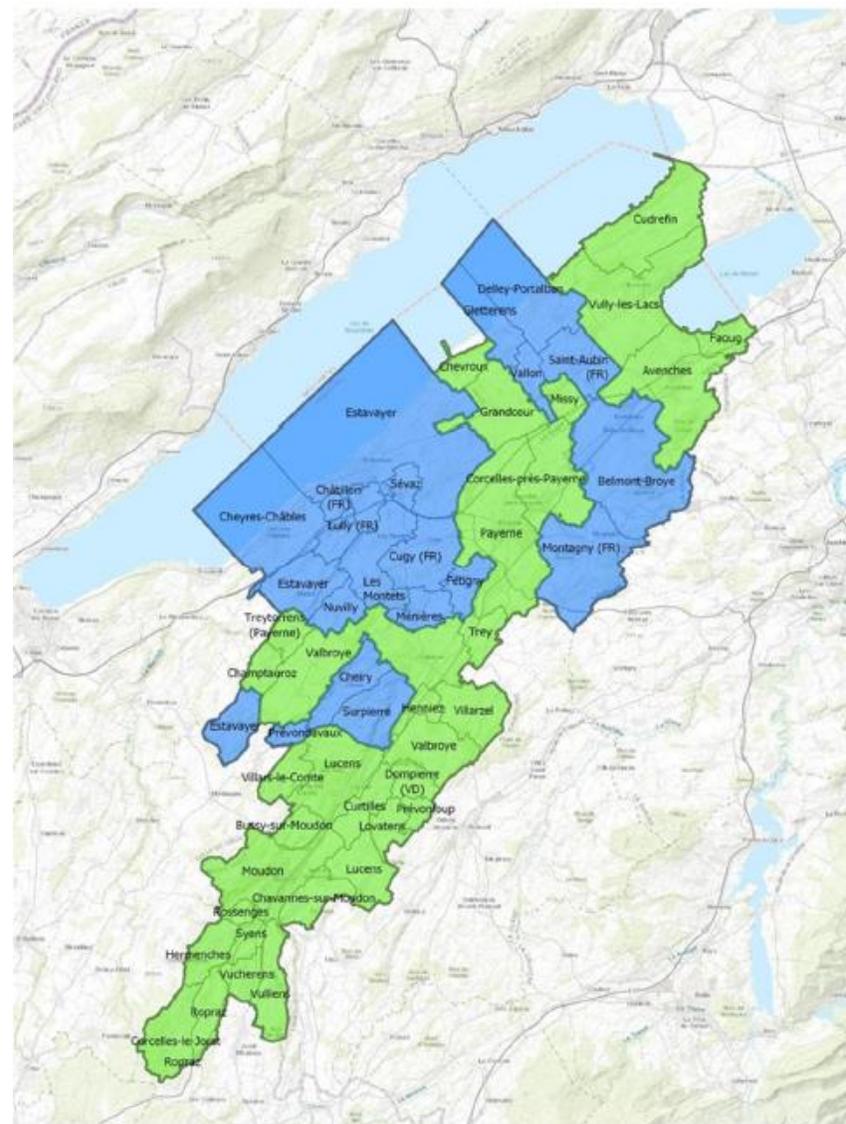
Sauvegarder le **patrimoine naturel et bâti**

Mettre en réseau les sites favorables à la **biodiversité**

Un Plan directeur régional pour la Broye

4 thématiques

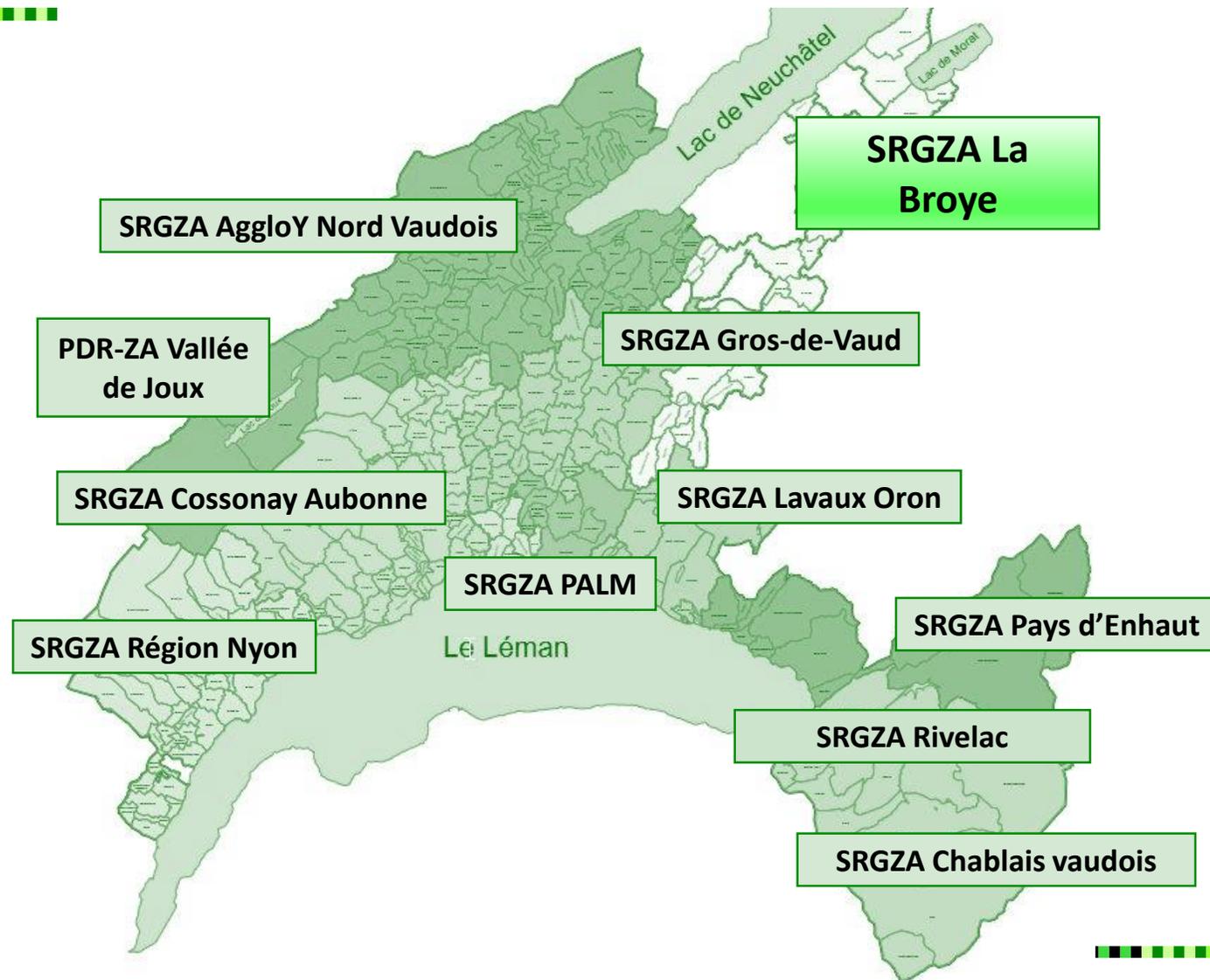
- Urbanisation
- Mobilité
- Environnement
- Rives des lacs



Zoom sur la stratégie régionale des zones d'activités (SRGZA)

Objectif défini par les communes

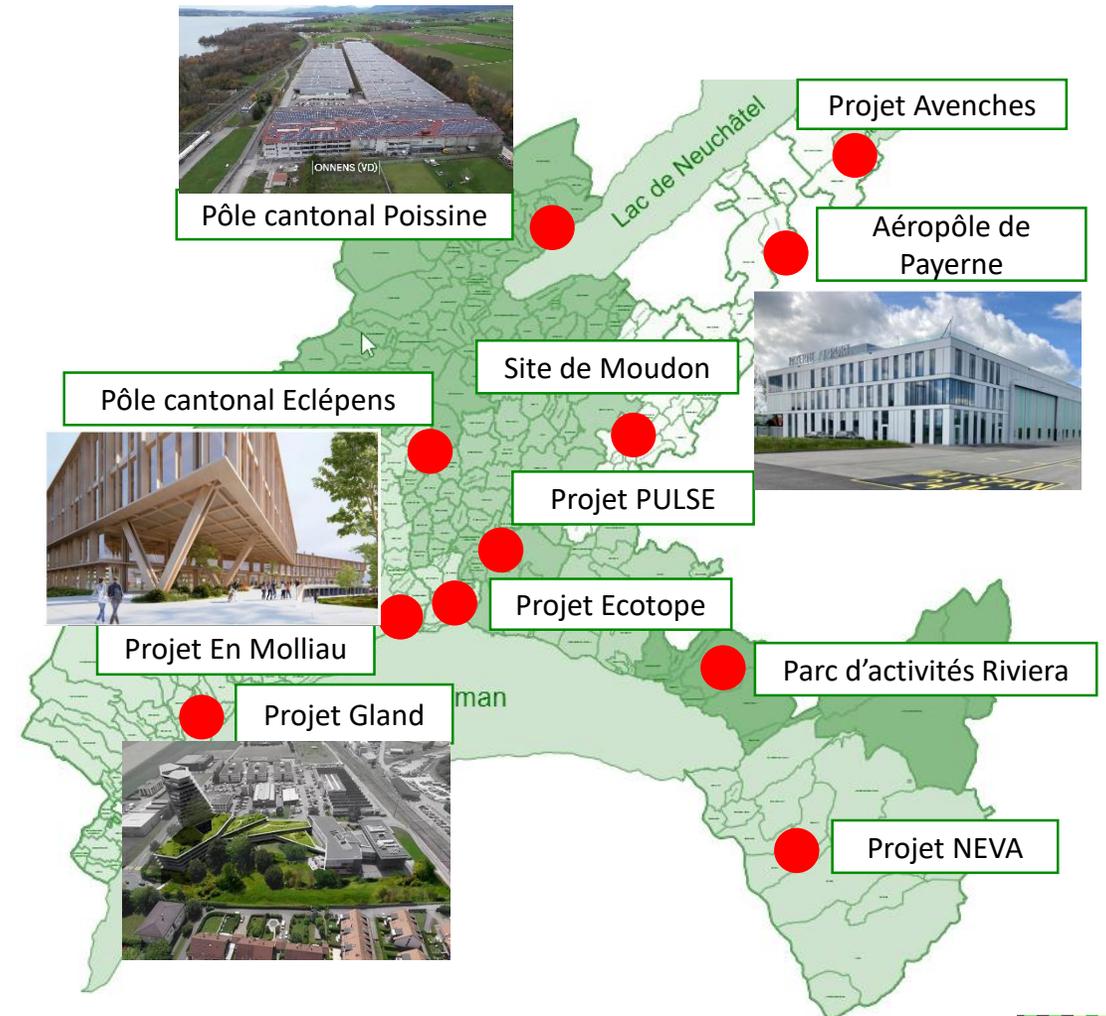
Mettre à disposition des zones d'activités répondant aux besoins actuels et futurs de l'économie permettant d'améliorer la part d'emplois par habitant et d'assurer l'équilibre de la région.



Accueillir des projets stratégiques cantonaux et régionaux

Pour encourager...

- La croissance des **emplois industriels et technologiques**
- Le développement de **parcs d'activités de qualité**
- La réalisation de projets stratégiques de **logistique et d'écologie industrielle**
- **La durabilité, la mobilité multimodale et l'efficacité énergétique**



Exemple 1

Développement du site de Moudon

- Centralisation des infrastructures et zones d'activités
- Valorisation des activités artisanales, industrielles et agricoles et création d'emplois
- Développement d'une filière agricole de formation et de recherche



Exemple 2

Extension d'une zone d'activités locale à Corcelles-près-Payerne

- Extension d'une zone locale
- Inclusion d'un projet concret dans le Plan directeur régional



Exemple 3

Développement d'une ligne de bus régional

Desserte de l'aéroport de Payerne et secteurs avoisinants



Conclusion : plus qu'une réalité, une priorité



**Le Plan directeur régional, un outil essentiel
pour le développement de la Broye**

**Merci pour votre travail et
votre engagement !**

Ordre du jour



Contexte, historique et acteurs



Plan directeur régional (PDR) : quoi, pourquoi, comment ?



Structure et thématique du PDR



Stratégie et mesures majeures du PDR



Consultation publique et suite



Contexte et historique

Mme Christel Losey Mosimann, secrétaire régionale de la COREB



Le contexte de la Broye

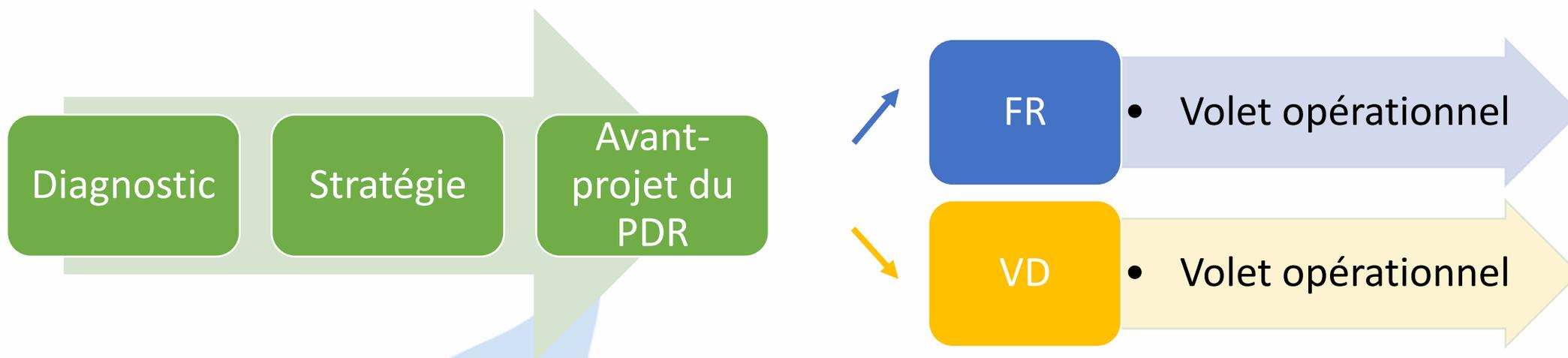
- Une Région géographique mais **deux régions administratives** situées sur deux Cantons
- Des enjeux régionaux **communs** mais des cadres légaux **différents** : PDR obligatoire pour Fribourg et facultatif pour Vaud (uniquement gestion des zones d'activités obligatoire)
- Comment concilier ces éléments dans le PDR ?
 - Réflexions (ateliers participatifs) et études de base (diagnostic, étude P+R) intercantionales
 - Une stratégie commune (volet stratégique)
 - Une mise en œuvre distincte (volet opérationnel)



Le contexte de la Broye

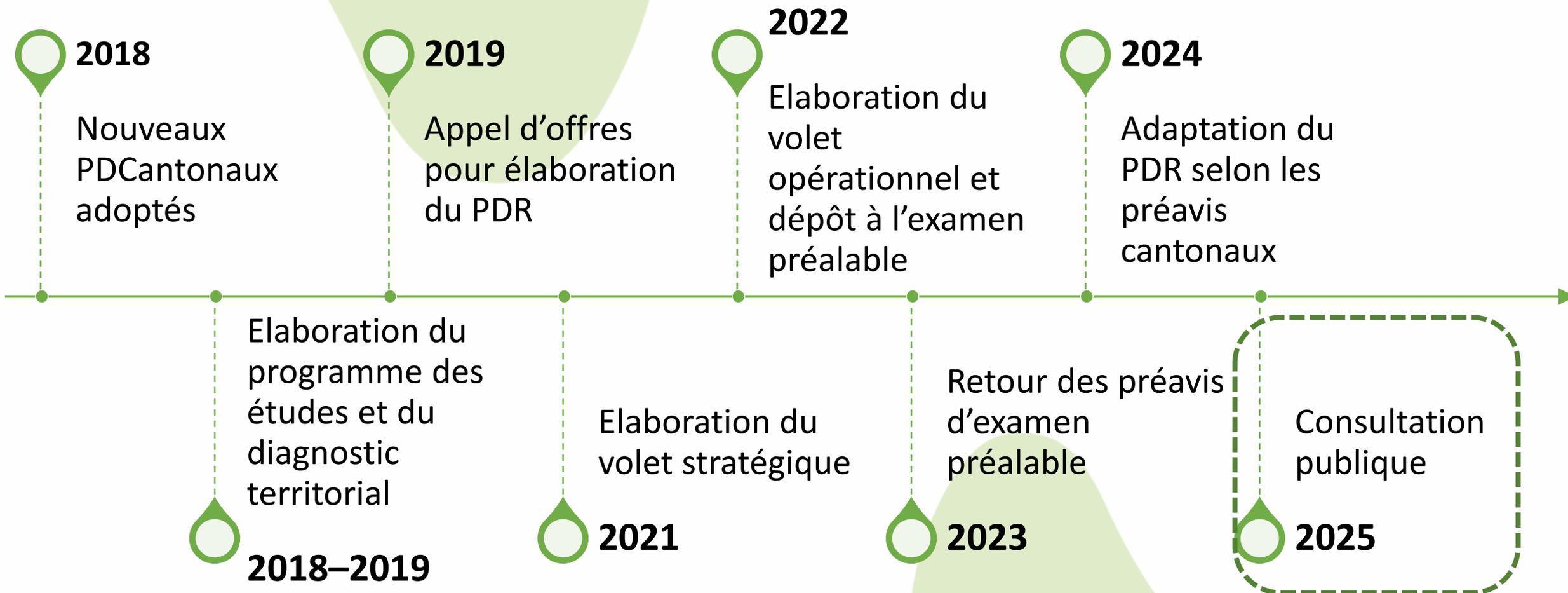
Intercantonalité et cohérence assurées au travers de la stratégie et des mesures **broyardes**, et une mise en œuvre propre à chaque district

- 6 Mesures «broyardes»
- 5 Mesures Broye-Vully (VD)



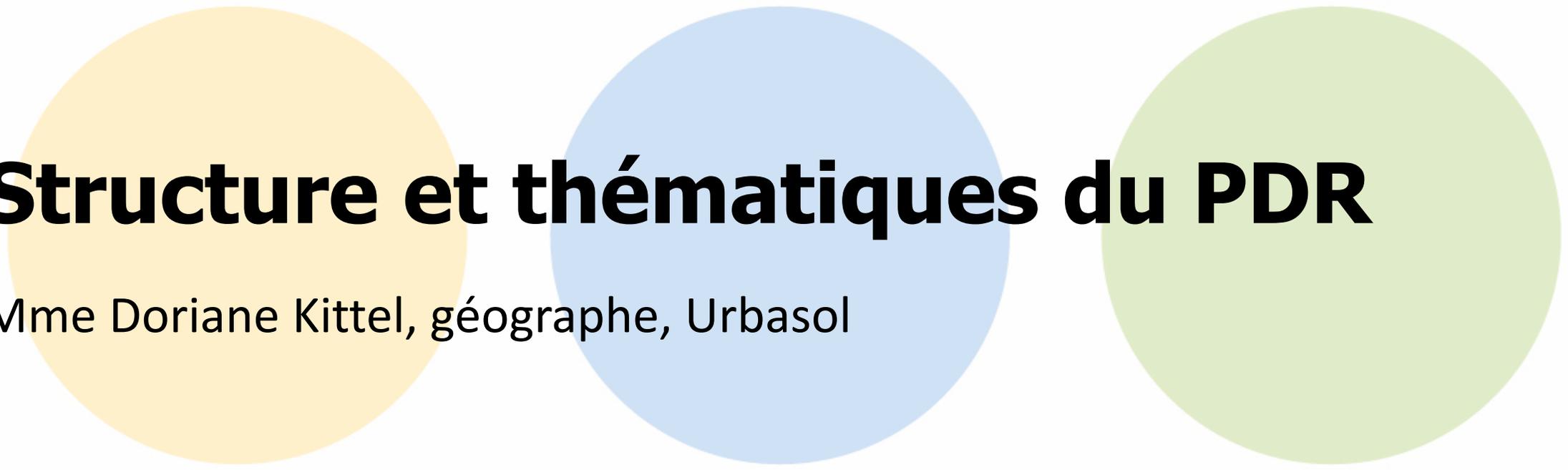


Historique du dossier



Qui participe à la conception du PDR ?

- COREB : Pilotage
- GT : groupe de travail (validation différente étapes)
 - Communes qui ont des zones d'activités d'importance stratégique ou régionale
 - Membres du Comité exécutif de la COREB (ComEx)
- Groupe de mandataire :
 - Urbasol SA : aménagement du territoire
 - CSD Ingénieurs SA : mobilité et environnement
- Communes : ateliers participatifs, questionnaires, prise de position lors des différentes consultations, bilatérales, etc.

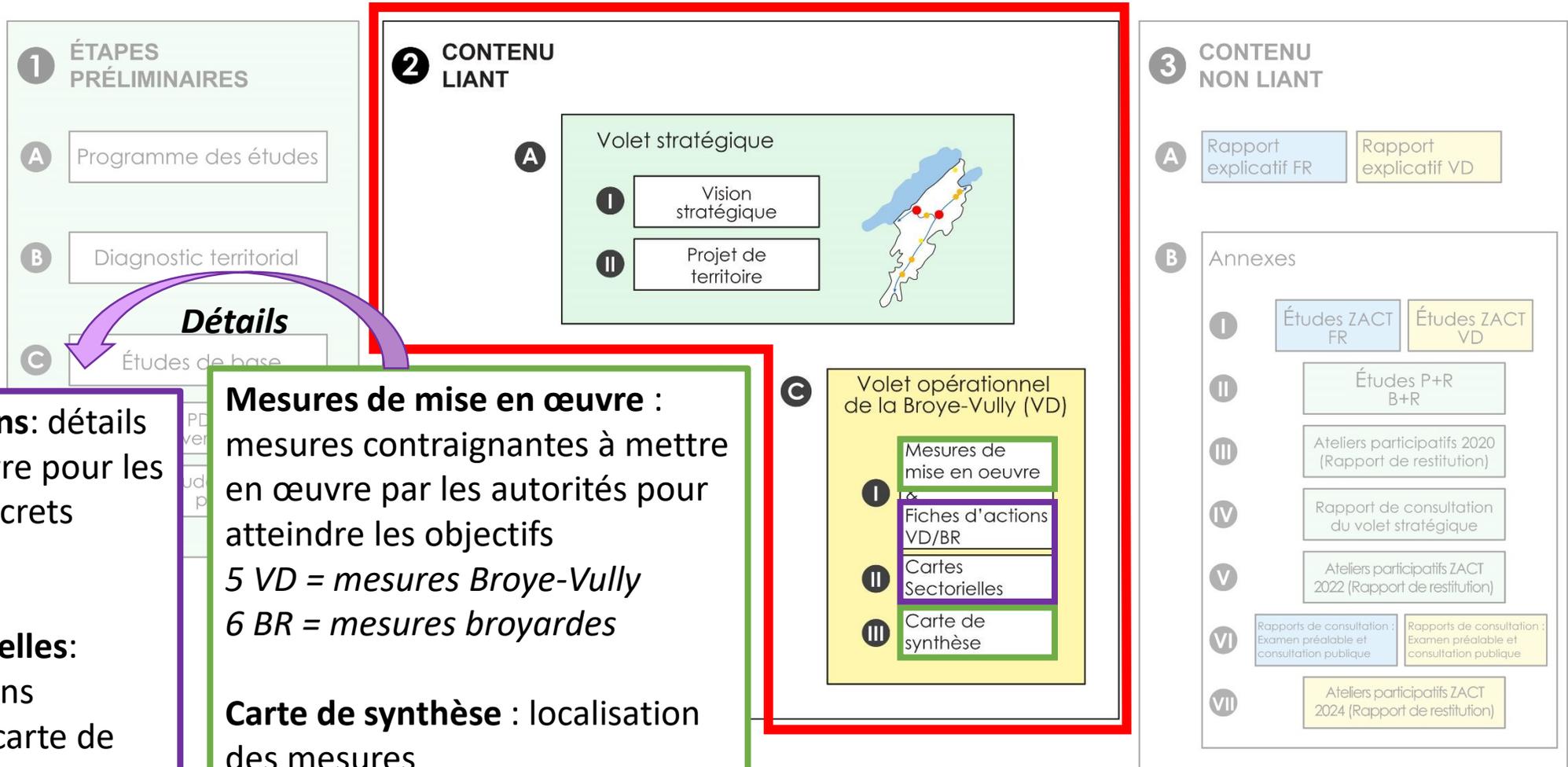


Structure et thématiques du PDR

Mme Doriane Kittel, géographe, Urbasol



Structure du PDR intercantonal



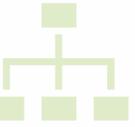
8 Fiches d'actions: détails de mise en œuvre pour les projets plus concrets

4 Cartes sectorielles: détails de certains éléments de la carte de synthèse

Mesures de mise en œuvre : mesures contraignantes à mettre en œuvre par les autorités pour atteindre les objectifs
 5 VD = mesures Broye-Vully
 6 BR = mesures broyardes

Carte de synthèse : localisation des mesures

PLANS DIRECTEURS RÉGIONAUX DE LA BROYE



Thématiques du PDR



Urbanisation

Réseau de centres

Zones d'activités et pôles de développement



Mobilité

Transports publics

Mobilité combinée

Transport individuel motorisé

Mobilité douce



Rives des lacs



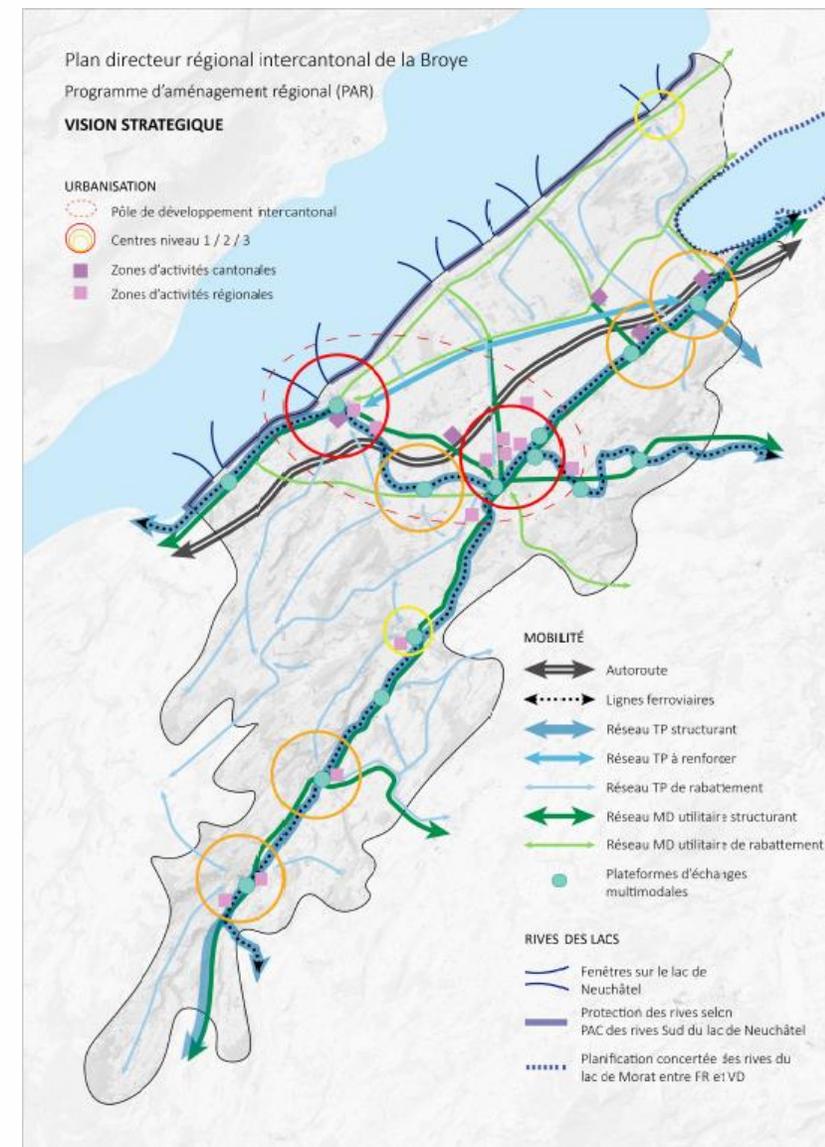
Environnement

Stratégies et mesures majeures du Plan directeur régional de la Broye-Vully



Vision stratégique

- Localiser les **potentiels d'extension** et de **développement** des zones d'activités dans les centres
- **Améliorer les connectivités** entre et vers les centres
- **Promouvoir la vocation des zones d'activités**
- Assurer un **accès équitable** aux équipements et infrastructures publics pour toute la population
- Renforcer les possibilités de connexions entre les différents modes de transport et **favoriser l'utilisation des transports publics et de la mobilité douce**
- **Amener de la cohérence** entre le réseau de centres et le réseau de transports publics
- **Valoriser et préserver les rives des Lacs**
- **Communiquer** et accompagner les collaborations inter-cantoniales





URBANISATION

Réseau de centres

Zones d'activités



STRATEGIE REGIONALE DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITES DE LA BROYE (SRGZA)

https://youtu.be/kUDz3RI43WY?si=hNJ0WFu0F_0RgaQR

Dimensionnement et gestion des zones d'activités



INTRODUCTION

- Secteurs affectés à de la zone d'activités (ZACT)
- PDR = stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA)

STRATEGIE

- Identification des zones d'activités d'importance régionale
- Coordonner développement des ZACT et croissance des emplois
- Définition d'une densité-cible d'emplois / ha pour la Région
- Calculer le dimensionnement des ZACT en adéquation avec le développement prévu

MESURES

- Dimensionner les ZACT (carte sectorielle) : mesures de gestion et de planification
- Destination des ZACT selon le principe de «**la bonne activité au bon endroit**» →
- Gestion des zones d'activités d'importance régionale et stratégique (y.c. réserves stratégiques) : organes de gestion des ZACT
- Favoriser le développement de qualité des ZACT

Tenir compte à la fois des besoins et des contraintes propres à chaque activités pour proposer une implantation optimale

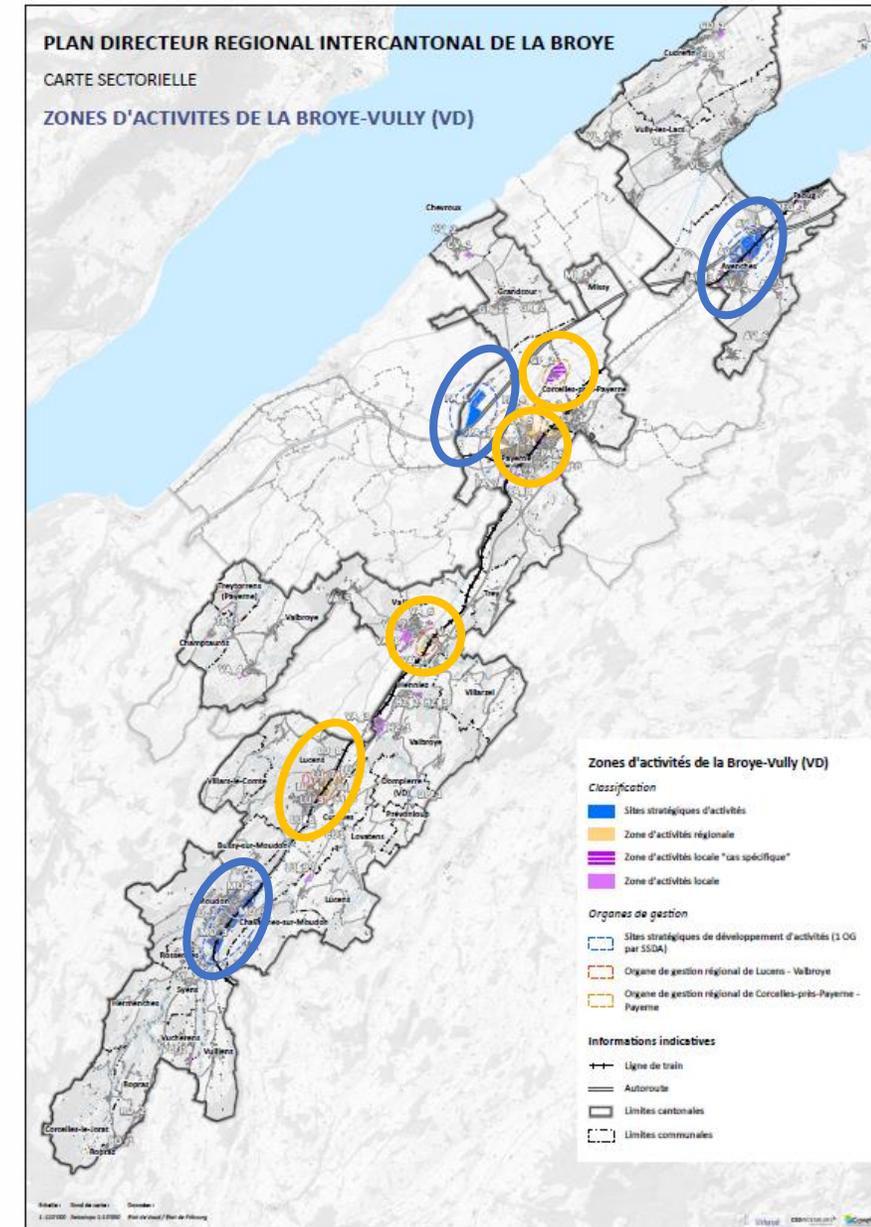
Zones d'activités d'importance régionale et stratégique

SITES STRATEGIQUES DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITES (SSDA)

- Avenches, Aéroport de Payerne et Moudon
- Accueil d'entreprises à rayonnement suprarégional et génératrice d'emplois
- **Réserves stratégiques : destinées à accueillir en priorité des entreprises de production actives dans les secteurs économiques prioritaires → % de réserves stratégiques par SSDA défini par OG**
- Gestion des SSDA (y.c. réserves stratégiques) par des organes de gestion (OG)

ZONES D'ACTIVITES D'IMPORTANCE REGIONALE

- Corcelles-près-Payerne, Payerne, Lucens et Valbroye
- Complément de l'offre SSDA et contribuent au développement de la Région et situées dans / à proximité des centres
- Gestion et de promotion via 1 OG pour l'ensemble des ZACT d'importance régionale



Dimensionnement des zones d'activités



SCENARIO DE CROISSANCE DES EMPLOIS

- Emplois prévisibles en zones d'activités entre 2020 - 2040, en nombre d'emploi : **+2'543 ETP**

DENSITE-CIBLE D'EMPLOIS POUR LA REGION

- Densité d'emploi ETP dans la Broye-Vully en 2018 : 20 ETP / ha
- Densité d'emploi ETP cantonale en 2018 : 55 ETP / ha
- Densité-cible d'emploi ETP dans la Broye-Vully en 2040 : **33 ETP / ha**

BILAN DES ZONES D'ACTIVITES

- Rapport entre les surfaces existantes légalisées en tenant compte de leur état (libre, construit) et leur potentiel de densification, et le scénario de croissance des emplois
- ! Les réserves stratégiques sont déduites du calcul des besoins régionaux !
- Résultats : surdimensionnement régional des ZACT de 13 à 71 ha (en fonction du % des réserves stratégiques)

→ Nécessité de prendre des mesures de gestion et de planification pour réduire le surdimensionnement

Mesures de gestion et de planification des zones d'activités



MESURES DE GESTION

- Dézonage et changement d'affectation
- Relocalisation de la zone locale
- Assurer la disponibilité foncière (art. 52 LATC)

DENSIFICATION DU BÂTI

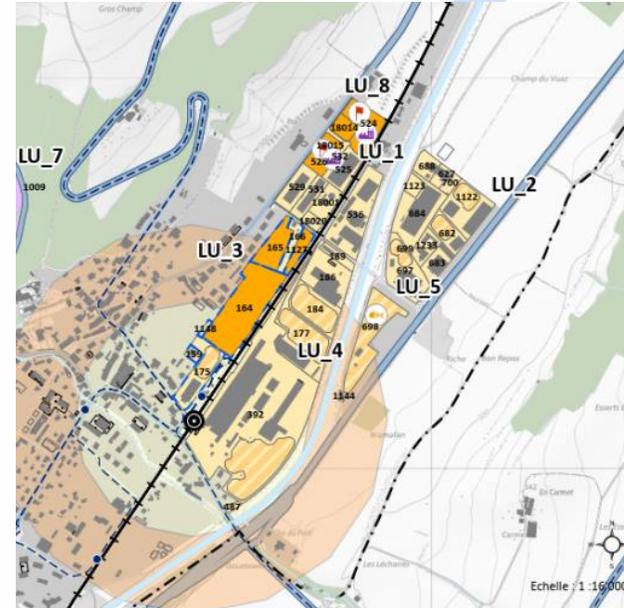
- Adaptation des indices de constructions
- Adaptation de la destination
- Mutualisation du stationnement et des services

AMELIORATION DE LA QUALITE DES SITES

EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

- Infrastructures de mobilité
- Autres équipements ou aménagements

→ *Ateliers participatifs avec les Communes et retranscription des mesures dans les fiches sectorielles*



Zones d'activités de la Broye-Vully

Régional

- Bâti
- Mobilisable
- Potentiellement mobilisable

Mesures de gestion et de planification

- ▭ Changement d'affectation de zone
- ☆ ☆ Projet en cours
- 🚩 Disponibilité foncière
- 📊 Densification
- 👉 Dépollution

Nouveau dimensionnement des zones d'activités



MISE EN ŒUVRE DES MESURES

- Mises en œuvre des mesures de gestion et de planification par les **Communes** (PACOM, PA, etc.)
- Mises en œuvre des plan d'actions par les **Organes de gestion** et veiller à leur mise en œuvre
- Mises en œuvre des mesures incitatives : à **promouvoir** par les OG, les Communes et la Région

BILAN DES ZONES D'ACTIVITES APRES MISES EN ŒUVRE DES MESURES

Part Réserves stratégiques	Avant mesures	Après mesures
0%	71 ha	44 ha
79%	-	Bilan neutre
100%	13 ha	POTENTIEL



MOBILITÉ

Transports publics

Mobilité combinée

Transport individuel motorisé

Mobilité douce

Développement et cohérence du **réseau cyclable**



INTRODUCTION

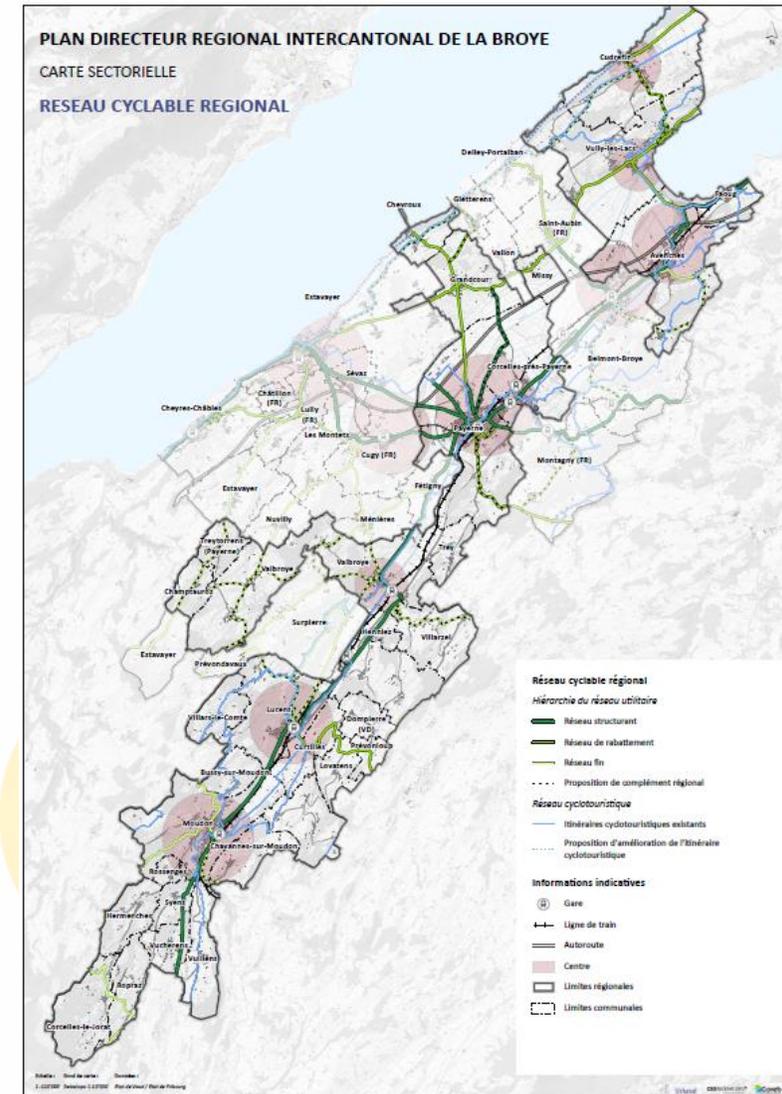
- Planifier le réseau cyclable régional sur la base du réseau cantonal et évaluer l'offre en stationnement dans les lieux publics

STRATEGIE

- Proposer des compléments régionaux, basés sur les planifications cantonales
- Assurer la continuité des itinéraires cantonaux et régionaux
- Garantir un accès optimal et du stationnement dans les espaces publics

MESURES

- Implémenter des compléments régionaux aux réseaux cyclables cantonaux utilitaires
- Réaliser une étude sur les compléments régionaux (aménagements nécessaires)
- Compléter l'étude par une analyse portant sur le stationnement vélo (seconde étape)





RIVES DES LACS

Gestion des Rives des lacs



INTRODUCTION

- Développement coordonner des rives, avec la prise en compte des différents enjeux qui s'y rapportent (accès, préservation, développement touristique, etc.).

STRATEGIE

- Consolider les espaces de loisirs respectueux des rives et garantir leur accès
- Préserver les espaces naturels existants
- Prendre en compte les projets des communes riveraines
- Assurer une coordination entre les différentes instances concernées lors de l'élaboration des planifications des Rives

MESURES

- Coordonner l'offre touristique et la desserte TP / le réseau MD (*voir chapitre mobilité douce, thème mobilité*) / le stationnement
- Mettre à jour le PDi rives lac de Morat en coordination entre le Canton, la Région et les Communes riveraines, et la Région du Lac (FR)



Consultation publique et suite

Consultation publique : modalités

- Mise en **consultation publique** pendant **1 mois** du **4 mars au 4 avril 2025**
- Dossier disponible sous format électronique sur le site internet de la COREB, et en format papier à la COREB, la préfecture et auprès des administrations communales
- Remarques à formuler au travers du formulaire de consultation sur le site internet de la COREB ou en suivant sa structure : **à renvoyer à la COREB**
- Seule la partie liante peut faire l'objet d'observations et de propositions motivées

Coreb
Communauté régionale de la Broye

Remarques générales

Avez-vous des remarques générales sur le PDR de la Broye-Vully ? Oui
Non

Si oui, veuillez noter vos remarques :

.....
.....
.....

2A Vision stratégique

Avez-vous des remarques sur la vision stratégique du PDR intercantonal de la Broye ? Oui
Non

Si oui, veuillez préciser à quelle stratégie sectorielle se rapportent vos remarques :

N° de la stratégie	Remarque
.....
.....
.....

2B I & II Volet opérationnel de la Broye-Vully

Avez-vous des remarques sur le volet opérationnel de la Broye-Vully ? Oui
Non

Si oui, veuillez préciser à quelle mesure de mise en œuvre, fiche d'action ou carte sectorielle se rapportent vos remarques :

N° de mesure / fiche d'action / carte sectorielle	Remarque
.....
.....
.....

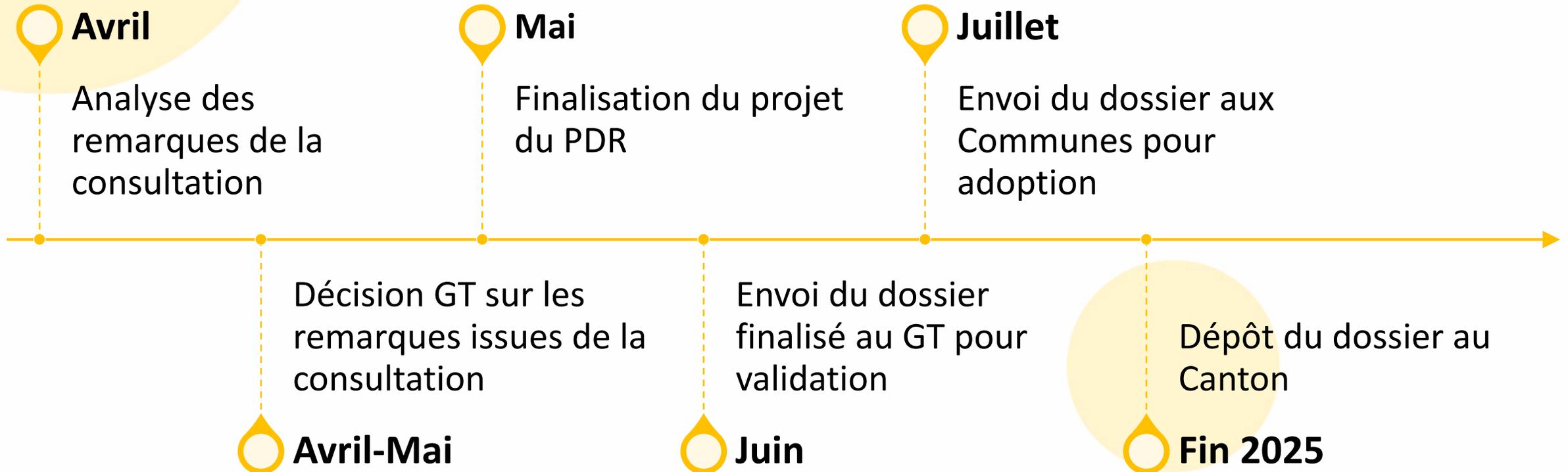
2B III Carte de synthèse

Avez-vous des remarques sur la carte de synthèse du PDR de la Broye-Vully ? Oui
Non

Si oui, veuillez joindre, si possible, un **extrait de carte**, afin de pouvoir facilement localiser vos remarques. Merci de les numéroter sur l'extrait et d'inscrire le numéro ci-dessous. Si l'extrait n'est pas possible, merci de décrire suffisamment vos remarques afin de pouvoir les localiser facilement :

3

Et ensuite ?





Le mot de la fin

Mme Anne Marion Freiss, Préfète de la Broye-Vully

An illustration featuring a row of seven hands of various skin tones (light brown, tan, grey, light brown, tan, grey, light brown) raised from the bottom. Above each hand is a light blue speech bubble containing a red question mark. The background consists of a white field with a large yellow circle on the left, a green curved shape below it, and a blue curved shape at the bottom left. The text "Questions / Echanges / Remarques" is centered over the hands.

Questions / Echanges / Remarques



**Nous vous remercions
de votre attention !**